

«Joël Guerriau - La France doit-elle intervenir en Centrafrique ?»

27/11/2013

Joël Guerriau - La France doit-elle intervenir en Centrafrique ?

La France projette d'envoyer au moins 800 soldats supplémentaires en République Centrafricaine sous mandat de l'ONU pour une période brève, de l'ordre de six mois environ.

L'objectif est d'éviter que la crise n'échappe à tout contrôle. Le risque majeur est le développement d'un conflit religieux et ethnique entre chrétiens et musulmans, qui pourrait mener à des atrocités généralisées.

En République Centrafricaine, la situation est extrêmement grave. Le rôle de la France sera d'appuyer les forces de la Misa (la force panafricaine présente) en termes militaires, logistiques et d'assistance technique pour le maintien de la paix, en renfort du déploiement de casques bleus dans un pays en passe de devenir un vivier pour des extrémistes.

Trois raisons principales justifient ces renforts :

- 1) la sécurité des populations victimes des crimes contre l'humanité : pillages, vols, viols,
- 2) la protection des ressortissants français,
- 3) le rétablissement d'un Etat de Droit.

Le but est de restaurer la Paix dans un pays en pleine anarchie résultant de tensions religieuses.

La France répond ainsi à la demande de la résolution à l'ONU d'intervenir en vue d'une action rapide et décisive.

Le projet de résolution à l'ONU évoque l'exigence d'une action décisive et réclame « l'application rapide des accords de transition » qui prévoient notamment des élections libres et équitables.

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : [@UC_Senat](https://twitter.com/UC_Senat)
Facebook : [SenateursUDIUC](https://www.facebook.com/SenateursUDIUC)